

ETANG DE BIGUGLIA



Fuligule Milouin

DESCRIPTION



Hibiscus à cinq fruits

120 ✨

Date de création : 1994

Création : Décret n° 94-688 du 9 août 1994

Surface : 1790 hectares dont 1450 ha pour le plan d'eau

Gestionnaire : Département de la Haute-Corse

Propriétaires : Département de la Haute-Corse pour le plan d'eau, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, privés, Etat

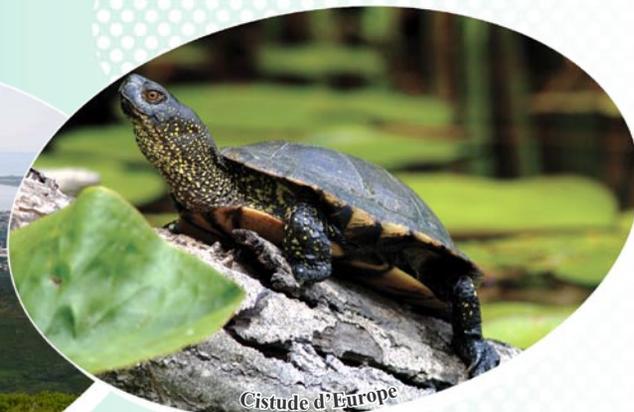
Interdictions principales : porter atteinte de quelque manière que ce soit à la faune et à la flore ; la pêche de loisir ou encore la chasse sur les rives et le plan d'eau (sauf parcelles autorisées rive Est).



CONTEXTE

Lagune méditerranéenne qui constitue la plus grande zone humide de Corse, le site de Biguglia est reconnu en 1991, comme étant d'importance internationale en tant qu'habitat pour les oiseaux d'eau, en application de la convention RAMSAR. L'étang de Biguglia est, en effet, un des sites français les plus importants pour ses effectifs hivernaux d'oiseaux d'eau, en particulier la Foulque macroule, les Fuligules milouin et morillon.

L'étang de Biguglia, situé aux portes de l'agglomération bastiaise, a été acquis par le Département de la Haute-Corse en 1988, puis par décret ministériel du 9 août 1994 l'étang et ses rives ont été classés en réserve naturelle. Un an plus tard, sa gestion est confiée au Département de la Haute-Corse. Ce site bénéficie d'autres statuts de protection. Il s'agit d'une Zone d'intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS) et d'une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) du réseau Natura 2000.



Cistude d'Europe



Héron cendré

ATOUTS

Cet étang de faible profondeur, qui se situe à l'interface entre milieu marin et continental (mélange d'eau salée s'immisçant par le grau et d'eaux douces arrivant du bassin versant), accueille une faune aquatique foisonnante.

La mise en place d'un plan de gestion piscicole permettra aux pêcheurs professionnels de continuer à profiter de cette manne (près de 100 tonnes de poissons sont prélevées chaque année) tout en respectant des mesures indispensables au maintien de la ressource telle que la mise en place d'une zone d'interdiction de pêche représentant 20% de la surface du plan d'eau.

Les canaux de drainage (rive ouest et sud de l'étang) présentent une population de tortues Cistude d'Europe extrêmement dense (23,3 tortues pour 100 m de canal), sans doute la plus importante à l'échelle de la Corse. L'importance de cette population sur Biguglia, alors que les effectifs de cette tortue d'eau douce sont en déclin à l'échelle européenne, est un indicateur d'un environnement préservé.

Le maintien de cet équilibre écologique est essentiel au bon fonctionnement d'un tel écosystème en relation avec les roselières et les vasières qui l'entourent : il s'agit d'un point de passage obligé pour de nombreux oiseaux migrateurs qui y trouvent un refuge, ainsi qu'une zone de nourriture indispensable à la survie des espèces. Un suivi ornithologique validé par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, Muséum National d'Histoire Naturelle, sert de baromètre international pour plusieurs espèces de limicoles.

D'autres programmes concernent les canards hivernants, la reproduction du Héron ou encore les fauvettes paludicoles.

La présence de cette grande diversité d'oiseaux attire les naturalistes de tous âges qui ont ainsi l'opportunité d'observer des espèces remarquables.



PERSPECTIVES

Le Département de la Haute-Corse entend poursuivre sa politique de protection et de mise en valeur de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia.

D'une part, le gestionnaire mènera de nouvelles actions visant à améliorer la qualité de cet espace naturel remarquable.

D'autre part, la valorisation de ce site auprès de différents publics se poursuivra notamment grâce à l'aménagement de nouveaux cheminements de découverte ou encore le développement d'activités pédagogiques liées aux thèmes environnementaux.

La restauration de l'ancien fortin génois et son aménagement en écomusée de la pêche s'inscrit pleinement dans ce contexte.

